

la **VI**e des communautés religieuses

5

Exigence de la charité : la discrétion

A.-M. HAMELIN, O.F.M.

Le célibat

G. BROUILLET, Ptre

Nous allons changer de costume

V. GERMAIN, Ptre



MAI 1963

la VIE des communautés religieuses

- Revue publiée par les RR. PP. Franciscains de la Province St-Joseph au Canada; paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 32 pages;
- La Direction est assurée par le R. P. Alonzo-M. HAMELIN, assisté d'un groupe de professeurs au cléricat théologique de Rosemont (Montréal);
- Tout ce qui concerne la Revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

La VIE des Communautés Religieuses.
5750 Boulevard Rosemont,
Montréal 36 — Tél. CL. 9-6911

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$2.75 (pour tout pays)

Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles

Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

la VIE des communautés religieuses

Vol. 21, No 5

Mai 1963

Sommaire

1. *Exigence de la charité : la discrétion* (Alonzo-M. HAMELIN, O.F.M.) ----- 130

La discrétion est une vertu fort appréciable de la vie communautaire. Elle suppose l'habitude de la maîtrise de soi, de la réflexion et de la bienveillance. Toutes ces dispositions sont les composantes indispensables de la perfection religieuse.

2. *Le célibat* (Guy BROUILLET, ptre) ----- 139

Dans ce deuxième article, l'A. étudie les problèmes qui découlent de la nature même du célibat : l'insatisfaction de l'instinct maternel et l'insatisfaction de l'instinct sexuel.

3. *Nous allons changer de costume !* (Victorin GERMAIN, ptre) 150

A la pensée de subir des modifications dans leur costume religieux, certaines âmes se sont alarmées. Par des considérations d'ordre psychologique et spirituel, l'A. calme ces appréhensions.

* * *

- A votre service* ----- 156

- Les récentes publications* ----- 158

Exigence de la charité la discrétion

1

Dans une des manifestations de sa divinité, le Christ est apparu à ses disciples sous une lumière éclatante, celle de sa transfiguration. Mais en descendant de la montagne il fait cette recommandation : « Ne parlez à personne de cette vision, avant que le Fils de l'Homme ne ressuscite d'entre les morts » (Mt 17, 9). J'imagine un peu la démangeaison que devaient avoir les apôtres, et surtout l'impulsif Pierre, de tout raconter aux compagnons. Et pourtant Notre-Seigneur leur recommande la plus grande discrétion : « N'en parlez à personne ». Si l'on admet facilement les raisons pour lesquelles le Christ demande à ses apôtres la discrétion, on ne voit pas toujours que cette même discrétion peut s'imposer aussi dans la vie religieuse, jusqu'au jour du moins où l'indiscrétion d'un confrère nous crée des ennuis sérieux.

Le langage courant fait de la discrétion le synonyme de réserve dans les paroles et dans les actions. Une personne indiscreète pose des questions curieuses, essaye de forcer l'intimité des autres, leur impose une présence gênante et importune ; on l'appelle communément un « casse-pieds ». L'indiscret fait encore étalage de ses actes d'éclat, communique facilement les connaissances qu'il a des autres. La discrétion est donc une vertu fort appréciable de la vie sociale ; elle suppose l'habitude de la maîtrise de soi, de la réflexion et de la bienveillance. Sans doute l'ensemble de ces dispositions se trouvent-elles chez toute personne bien élevée ; elles ne sont pas nécessairement surnaturelles. Elles n'en sont pas moins les composants indispensables de la perfection chrétienne. Il ne peut y avoir de direction spirituelle, pas plus que de perfection religieuse, ni même de vie communautaire sans discrétion.

Pas de direction spirituelle sans discrétion

L'on sait la part importante que joue la direction spirituelle dans la vie religieuse. Or, la pratique de la direction suppose beaucoup de discrétion et non seulement de la part du directeur.

C'est une qualité pourtant à laquelle les dirigés manquent très souvent.

La direction paraît, à première vue, l'apanage des âmes de choix, des âmes privilégiées, et pour ce on en fait état inconsidérément, béatement. On aime tellement à se voir désigner comme une personne *mystique*. Malheureusement, non seulement on se couvre ainsi de ridicule, mais on risque de faire rejaillir celui-ci sur le pauvre directeur qui ne l'a pas nécessairement mérité. De là la dévotion en souffre, et toute la religion elle-même. Mais se vanter ainsi de la direction que l'on reçoit n'est-ce pas faire la preuve qu'on cultive sa propre gloriole beaucoup plus que la gloire de Dieu.

Sans aller jusque là, on doit se défier grandement de la démangeaison de parler de direction et de directeur, aussi bien que de confesseur et de confession, d'entrer en dispute avec des confrères au directeur différent ; on se complaît volontiers dans ce genre de conversation, en prenant position évidemment pour son propre directeur. Parfois c'est pour couvrir d'une autorité réputée irrécusable une décision dont on ferait mieux de prendre la pleine responsabilité. Parfois aussi c'est par un zèle mal entendu, pour faire bénéficier de son directeur une bonne âme qu'on juge en lutte avec les difficultés par lesquelles on est passé soi-même. On oublie cependant que les conseils, donnés pour soi, ne valent pas nécessairement pour les autres. Les voies de la sanctification sont tellement différentes pour chaque âme. C'est très bien d'avoir un directeur, mais nul n'a à profiter de sa sagesse par personne interposée.

Le fait de borner les entretiens avec le directeur spirituel à ce qui concerne la vie de son âme est une autre forme de discrétion. Certains dirigés y parlent de tout et de rien sans s'imaginer que le directeur peut avoir affaire plus importante à écouter. C'est tout un art pour le directeur de tenir les guides en de telles circonstances ; ceux qui ne jouissent pas de ce talent subissent des conversations interminables et pas toujours spirituelles.

Pas de perfection sans discrétion

La philosophie a placé la vertu dans un juste milieu de raison. Les théologiens, tenant compte des données de la révélation, ont

équilibré ce juste milieu par les inspirations divines. Mais ces inspirations ne sont pas toujours à présumer ; toute imagination n'est pas nécessairement une inspiration. Voilà pourquoi les auteurs spirituels ont attaché une si grande importance au discernement des esprits dans la direction des âmes.

L'on comprend dès lors comment la perfection religieuse suppose beaucoup de discernement et de discrétion. L'imitation littérale des saints n'est pas louable de façon générale. On peut admirer le zèle de frère Jean le Simple à imiter saint François ; il voulait, paraît-il, « singer » le saint dans ses moindres gestes, priant quand il priait, se mouchant quand il se mouchait. Il n'en manquait pas moins de discrétion et François dut le lui reprocher.

Dans le langage proprement religieux, la discrétion exprime donc la disposition par laquelle on évite tout ce qui serait un excès ou un défaut d'équilibre. Du fait que le religieux doit tendre en toutes vertus au plus haut degré possible de perfection, il ne s'ensuit pas pour autant qu'il puisse cultiver chacune d'elles sans considération des autres, sans souci non plus du degré de force et de grâces dont il dispose présentement. Rappelez-vous le conseil de saint Paul : « Ne vous surestimez pas plus qu'il ne faut vous estimer, mais gardez de vous une sage estime, chacun selon le degré de foi que Dieu lui a départi » (Rom 12, 3). La discrétion met au point cet équilibre et, sans déroger aux exigences de la charité, elle enseigne que pratiquement la perfection s'obtient par la fuite des excès.

Que d'exemples nous pourrions ici apporter ! Ne voit-on pas des religieux qui, sous prétexte de perfection, vont interpréter dans une complète inintelligence certains textes de la Sainte Ecriture ou de Constitution de leur Communauté ? D'autres, par présomption, vont surestimer leurs forces et pousser leur pénitence au-delà de la prudence chrétienne. L'on voit encore la nécessité de prendre conseil.

Des supérieurs ne restent pas non plus à l'abri de certaines indiscretions vis-à-vis de leurs inférieurs en leur imposant un régime de vie qui décourage les bonnes volontés et font perdre souvent des vocations certaines. Certes, ils doivent exiger de chacun un effort soutenu et toujours progressif, mais tout en tenant compte des diversités individuelles. Qu'on se réfère encore aux exigences de l'autorité-service.

Nous ne voudrions certes pas voir se confondre la discrétion ainsi entendue avec une consigne de médiocrité. Elle invite à nuancer prudemment, non à viser moins haut. Elle n'est sûre que pour l'âme qui poursuit son idéal avec ténacité, sans souci des remarques d'autrui, parfois même avec d'apparentes exagérations. Saint Paul, qui recommande à chacun la discrétion, nous l'avons vu, demande aussi avec un brin d'humour qu'on sache supporter en lui un peu de folie (II Cor 11, 1). Il ne s'agit jamais que d'être sensible à la grâce, sans prétendre à ne rien faire sans elle, sans la devancer ni la faire attendre. La discrétion est exactement la docilité parfaite à l'Esprit Saint.

Pas de vie communautaire sans discrétion

Dans la mesure où elle représente l'art de garder un secret, la discrétion touche de près l'accomplissement des devoirs professionnels et des obligations de la vie de communauté. Et c'est ici particulièrement que le défaut contraire fait des victimes bientôt dégoûtées de toute vie en société, même en communauté religieuse. Nous avons parlé des « casse-pieds » ; ce sont des gens importuns certes, mais ce ne sont pas les plus opposés à la vie communautaire. Ceux qui ne peuvent garder un secret sont encore une plus grande calamité.

Il est assez évident que le fait de se trouver en continuel rapport avec des confrères nous apprend bien des détails sur leur vie personnelle qu'une rencontre occasionnelle et de courte durée ne manifesterait nullement. L'amitié, l'autorité, une charge, peuvent encore élargir le champ de nos connaissances sur autrui. Ainsi naissent ce que nous appelons habituellement les secrets, que nous pourrions définir : une chose cachée que quelqu'un a avantage ou croit avoir avantage à ne pas voir divulguée.

Le secret naît donc d'une connaissance naturelle à laquelle on ajoute souvent une promesse ou un engagement plus formel de ne rien dévoiler. Et nous parlons alors de secret naturel, promis ou confié (commis). Ce qui distingue les trois, c'est l'engagement correspondant qui accompagne la connaissance. Dans le premier cas, il n'y a pas d'engagement du tout. Je viens d'apprendre que le papa d'un confrère est un alcoolique invétéré : *secret naturel*. Dans le deuxième cas, je m'engage à ne pas transmettre cette con-

naissance à d'autres. « Mon Frère, vous savez que papa est alcoolique, promettez-moi de n'en parler à personne » ; l'engagement est unilatéral : *secret promis*. Dans le troisième cas, l'engagement est bilatéral ; on ne dévoile la connaissance ou l'objet du secret qu'à la condition expresse ou tacite de ne pas en parler. « J'ai quelque chose qui me tient à coeur ; je vais vous le dire à la condition que vous n'en parliez à personne » : *secret confié*.

Trop souvent encore la discrétion n'est envisagée que sous l'aspect individuel parce que, à première vue, il ne semble engager que des intérêts privés. Et pourtant combien de fois, pour ne pas dire la plupart du temps, l'intérêt communautaire est aussi en cause, par le fait des conséquences possibles produites par manque de discrétion ; plus encore s'il s'agit d'une personne constituée en autorité ou susceptible par sa fonction de recevoir des confidences. Vous êtes endormis pour une intervention chirurgicale. Il est possible que les médicaments qu'on vous a fait prendre vous fassent dévoiler bien des choses que vous aimeriez mieux garder secrètes. Ceux qui assistent à l'opération sont tenus à un secret rigoureux. De même le médecin à qui vous confiez le soin de vous examiner est-il tenu de se taire.

A plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'une charge spirituelle, comme celle de la direction religieuse et de la direction spirituelle proprement dite. La confiance de rigueur nécessite l'engagement strict de la part du directeur de garder sur les connaissances ainsi acquises le secret le plus absolu. On le voit, dans ces cas, l'intérêt social prend encore plus d'importance que l'intérêt individuel ; la fonction même n'est assurée que par la certitude d'une discrétion exceptionnelle : tel est le *secret professionnel*. Vis-à-vis de ses prêtres, dans l'exercice de leur fonction sacramentelle, l'Eglise exige un secret absolu que nulle raison, nul motif, nulle circonstance, ne peuvent permettre d'enfreindre : *secret sacramentel*, qui est une forme spéciale du secret professionnel. Mais entre le secret naturel et le secret sacramentel il y a toute une gamme d'intérêts protégés par des obligations aussi fort différentes. Essayons d'établir quelques critères d'appréciation, permettant en même temps de découvrir les limites du secret.

D'abord, le plus simple, le secret naturel. Puisqu'il met en jeu l'unique intérêt personnel de l'intéressé, une raison aussi d'in-

térêt individuel peut en excuser. Mais sachons nous mettre tout de suite dans la tête que le chrétien, à plus forte raison le religieux, ne doit pas chercher des motifs qui peuvent l'excuser de trahir les secrets d'autrui. Si le chrétien aime Dieu, d'une charité sincère et efficace, il doit être continuellement préoccupé dans ses motifs d'agir par un souci positif de charité à l'égard du prochain, donc un motif spirituel pour l'individu et pour la société dont il fait partie. Le bien spirituel du prochain, plus encore le bien spirituel de la communauté, pourra permettre de dévoiler un secret naturel, parfois même l'exiger, si la dénonciation n'était que le seul moyen d'atteindre le bien communautaire.

Un bien individuel beaucoup plus grand permettra de dévoiler un secret confié, mais jamais un secret professionnel. Seul un intérêt communautaire s'avèrerait une raison suffisante pour déroger à l'emprise de son secret. Et, remarquons-le encore là, s'il est possible de dévoiler un secret, il n'y a pas d'obligation, du moins selon l'opinion de la plus grande partie des théologiens. On estime en effet que même le bien commun ne peut forcer personne à révéler un secret professionnel.

Cette dernière remarque est féconde en applications. Nous nous en permettons deux. Parlons d'abord des examens cliniques faits par les médecins. Les supérieurs marquent parfois une certaine hâte à demander au médecin, surtout au psychologue et au psychiatre, un rapport sur l'état de leur religieux, et se croient fermement en droit de le faire. Remarquons que le médecin n'a aucune obligation de donner ces rapports, si ce n'est au religieux concerné. Il peut cependant les transmettre au supérieur lorsque l'intérêt de la communauté est en jeu, mais non pour l'intérêt particulier du religieux en question, à moins de permission expresse ou tacite de la part de l'intéressé. Et si l'intéressé accepte, cette autorisation ne constitue pas, par le fait même, une permission de communiquer au Conseil les résultats de l'examen. Nous supposons ici que le religieux s'est présenté de lui-même au médecin.

Dans le cas où le religieux est envoyé par le supérieur, au nom de l'obéissance, le patient accepte par là même que le supérieur prenne connaissance des résultats. Le religieux — ordinairement un aspirant — qui se présente au psychiatre, doit savoir que

les rapports seront communiqués à ceux qui l'ont envoyé au médecin. Il ne peut donc plus s'y opposer ; c'est d'ailleurs dans son intérêt. Mais est-il opportun que ces rapports soient transmis ensuite aux membres du Conseil ?

En certaines communautés, les résultats de ces examens cliniques sont aussitôt communiqués à tous ceux qui ont le *droit* et le *devoir* de se prononcer sur l'admission d'un sujet. L'avantage de cette façon de procéder, prétend-on, est de permettre une plus profonde connaissance de l'aspirant, et partant de fournir un vote plus réfléchi. Mais c'est précisément le point difficile à admettre. En fait, il faut se rendre à l'évidence que non seulement le rapport psychiatrique *éclaire* le vote, mais qu'il le *dirige*. N'a-t-on pas vu des cas où un vote nettement favorable à un aspirant était passé à une décision presque unanimement défavorable après qu'on eut pris connaissance des données psychiques ? Dans la pensée de l'Église, le but de ce vote est de permettre à chacun des responsables de se prononcer en conscience, selon ses propres connaissances, sur les qualités de l'aspirant à la vie religieuse. Et différents critères sont susceptibles d'être ainsi analysés : piété, discipline religieuse, manifestation du caractère, santé, influence de la grâce. Mais si tous s'en remettent en pratique au seul résultat psychiatrique, ou à la critique de leurs données, on n'arrivera sûrement pas à cette analyse en profondeur, et peut-être négligera-t-on ainsi des facteurs spirituels très importants.

Certes, il faut prêter une attention spéciale aux aspirants qui présentent des symptômes d'infirmité neuro-psychique, et la Sacré Congrégation des religieux, dans son *Instruction* sur le choix et la formation des candidats aux états de perfection et aux ordres, recommande que « les supérieurs les observent avec soin et les soumettent à l'examen d'un psychiatre catholique prudent et compétent qui leur dise, après des examens répétés, s'ils sont capables de porter les charges de la vie religieuse et sacerdotale, en particulier le célibat, et de faire honneur à leur état » (N. 91). Mais dans ce texte on ne commande nullement aux supérieurs de faire connaître ces résultats à tous les responsables du vote. D'autant plus que ces rapports comportent assez souvent des détails spécifiques qui, normalement, n'auraient pas dû être dévoilés même au supérieur. Dans ce cas, le secret professionnel devrait être

gardé à l'instar du secret sacramental. Certes, son manquement ne comportera pas les mêmes censures ecclésiastiques, mais l'obligation naturelle est tout aussi sévère.

Il semble donc qu'il faille laisser à chacun l'expression libre de son examen personnel. Au supérieur ensuite de prononcer un jugement global avec les résultats d'ensemble, y compris les rapports médicaux et psychologiques. Evidemment nous nous plaçons ici dans les perspectives où les votants ont voix consultative et le supérieur voix décisive. Le premier bienfait de ce procédé sera sans aucun doute de favoriser une plus grande ouverture de la part de l'aspirant, si celui-ci est certain que ses confidences ne feront pas le sujet des conversations de toute la communauté.

Nous permettra-t-on une suggestion ? Pourquoi ne pas exiger à l'avenir ces examens psychiques de tout aspirant à la vie religieuse, avant même son entrée en religion. Les rapports cliniques seront ensuite étudiés par les supérieurs avec les autres documents demandés au futur religieux. Nul n'aurait à se formaliser d'une telle exigence de la part des communautés ; et, par ailleurs, combien de vocations seront ainsi sauvegardées parce qu'on entreprendra à temps la recherche de l'équilibre psychique nécessaire à toute vie religieuse.

L'attitude des supérieurs doit également être d'une saine réserve pour tout ce qui regarde la direction des religieux. A entendre certains d'entre eux, nous aurions l'impression que la discrétion est réservée aux prêtres et aux médecins. Toute personne, dans la mesure où elle est, par nature ou par choix, conseiller spirituel, doit en même temps en accepter les obligations et les exigences. Et plutôt au ciel que les supérieurs ne se servent pas des confidences dans un but de discipline, ou pour quelque raison que ce soit ! Comment pourraient-ils encore compter sur la confiance d'autrui ?

Tous ceux qui ont une responsabilité sociale doivent apprendre à se taire. Le secret « n'est pas une chose que l'on dit tout bas à une seule personne à la fois ». Les parents seront attentifs à ne décevoir en rien la confiance totale et parfois naïve de leurs enfants ; et ils manqueraient fort à leur devoir s'ils décevaient leurs grands enfants, qui leur ont gardé jusque là une entière

ouverture de coeur. A plus forte raison les religieux doivent-ils être attentifs à ne point révéler, même par distraction, jusqu'aux détails qui, à première vue, peuvent paraître futiles ; ils diminueraient ainsi la confiance qu'on doit pouvoir leur accorder. Il est indispensable à la bonne marche de la communauté que la confiance règne entre « frères » et que l'on puisse compter à l'occasion sur le secret le plus absolu.

* * *

Comprendrons-nous un jour toutes les exigences de la charité chrétienne. Combien de vies de communauté — chez les femmes surtout — sont pratiquement intenables à cause des indiscrétions commises. Et nous savons plus d'un religieux, hommes, qui sont femmes sur ce point. Qu'un religieux, dans une communauté, doive quitter ou fasse seulement un faux pas, aussitôt toutes les langues vont bon train.

Ce qu'il y a de nouveau dans la morale évangélique, c'est la délicatesse de sentiment demandée par le Christ dans les manifestations de la charité. Il suffit de dire « fou » au prochain pour être passible de la géhenne. Ce qui prouve que notre interprétation humaine de la valeur des fautes n'est pas toujours très exacte. Si, d'une part, donner à manger ou à boire à quelqu'un peut nous mériter le salut (Mt 21), ainsi les indiscrétions entre les frères, aussi insignifiantes qu'elles paraissent en soi, peuvent attirer la réprobation divine.

La charité est d'abord une ouverture de l'âme à la personne d'autrui, un estime, un respect, une attention, une courtoisie. C'est une question de coeur à coeur. Il faut aimer le Christ, certes, mais aimer ses frères aussi, sans quoi on ressemblerait trop à ce niais, présenté par saint Augustin, qui veut embrasser son ami, en lui écrasant les pieds.

Alonzo-M. HAMELIN, O.F.M.
professeur de Théol. Morale.

Problèmes du célibat

Il s'agit ici des problèmes qui découlent de la nature même du célibat et non pas des problèmes communs à tout être humain ou des problèmes particuliers à tel ou tel, à cause par exemple de son psychisme. Evidemment, toutes ces incidences viennent compliquer ou simplifier le problème, par exemple la situation matérielle, et il faut en tenir compte. Mais actuellement nous parlons du célibat comme tel, c'est-à-dire en tant que réalité d'un être qui vit seul, dans la chasteté, soit par libre choix, soit par nécessité circonstancielle. Seul, par opposition à l'idée de couple.

Dans cette optique, deux problèmes particuliers peuvent retenir notre attention : l'insatisfaction de l'instinct maternel et l'insatisfaction de l'instinct sexuel.

Instinct maternel. — On sait que chez la femme il est souvent plus fort et plus puissant que l'instinct sexuel. La femme est faite pour engendrer, pour la fécondité. Le don de soi est inscrit dans sa nature. Elle est capable de tous les dévouements, de l'abandon total d'elle-même au service des autres. Evidemment cette fécondité ne peut pas se limiter à une fécondité biologique. La fécondité spirituelle est autrement plus importante. La première ne serait rien sans celle-ci. Pour s'exercer, la fécondité spirituelle trouve un terrain de choix dans la maternité physique. Chair de sa chair, l'enfant qu'une femme met au monde donne à celle-ci une chance d'oblativité vraiment unique. Mais ce n'est pas la seule. « Les petits demandent du pain et il n'y a personne pour le leur rompre » nous dit la Bible. Oui ! les enfants, les pauvres, les petits, les malheureux, physiques ou moraux, tout ce monde qui a faim, qui a soif, qui souffre de solitude, toute cette misère est un appel. Il y a de quoi combler un instinct maternel des plus voraces. Il ne faut pas que ce soit un pis-aller, une compensation, mais une vocation, un besoin profond du cœur. C'est

ici qu'il faut insister avec force. Le célibat « n'est pas rupture des affections humaines, ni indifférence, mais il appelle la transformation de notre amour naturel. Seul le Christ opère la conversion des passions en un amour total pour le prochain. Quand l'égoïsme des passions n'est pas dépassé par une générosité croissante, quand le cœur n'est pas constamment rempli d'un immense amour, tu ne peux laisser le Christ aimer en toi et ton *célibat devient pesant*. Cette oeuvre du Christ en toi réclame infiniment de patience » (Règle de Taizé). Et on peut lui appliquer le jugement de Bergson sur la sainteté authentique : un tel célibat porte des fruits abondants « une santé intellectuelle solidement assise, exceptionnelle, qui se manifeste par le goût de l'action, la faculté de s'adapter et de se réadapter aux circonstances, la fermeté jointe à la souplesse, le discernement prophétique du possible et de l'impossible, un esprit de simplicité qui triomphe des complications, enfin un bon sens supérieur ».

On juge l'arbre à ses fruits. Comparons avec le célibat d'évasion, les recherches décevantes de celle qui n'accepte pas de « perdre sa vie », comparons avec le rétrécissement qu'implique un célibat mal orienté, parce qu'on n'a pas su entendre cet appel à la fécondité spirituelle. Un rétrécissement tel qu'il rend prisonnier, esclave de son « moi ». Voyons-en les manifestations : complaisance dans l'analyse de ses états d'âme, complication à plaisir de sa vie, impressionnabilité, susceptibilité, scrupule, recours fréquent et inutile à des directeurs de conscience et demande incessante de conseils, rêveries qui alimentent l'affectivité, besoin de paraître ou de commander, égoïsme, hypersensibilité, jalousie, méfiance, sentimentalité, impossibilité de collaborer, jugement faussé par une humeur qui ramène tout à soi-même et empêche de voir les choses telles qu'elles sont, tyrannie, soumission infantile aux parents ou aux supérieurs.

Il importe donc de faire la lumière sur soi-même et d'apprendre l'art du don de soi réel et désintéressé.

Instinct sexuel. — Abordons le problème à partir des deux composantes de l'instinct sexuel, qui sont, nous l'avons vu, l'élément physique d'origine nerveuse qui est le désir, et l'élément spirituel qui est l'amour. Chez l'homme, le désir parle de façon violente et assez tôt, de sorte qu'il se trouve rapidement confronté

au problème. Et il ne doit pas l'esquiver. Chez la femme, généralement, le désir ne s'éveille que beaucoup plus tard, à moins qu'elle n'ait connu des difficultés particulières. Souvent, à l'approche de la trentaine, des bouleversements physiologiques la font passer par une crise qui ressemble un peu à la crise du jeune adolescent. C'est la période d'éveil sexuel de la femme. Elle ne doit pas, non plus, esquiver le problème. Plus généralement chez la femme c'est un besoin de tendresse, d'aimer et d'être aimée qui présente les premières difficultés. Une nature bien équilibrée, dans un milieu idéal, traverserait assez facilement les difficultés.

Mais certains tempéraments sont plus portés que d'autres vers les choses sexuelles, le fait étant dû le plus souvent à une mauvaise éducation sexuelle ou à des insatisfactions affectives. Il faudra ici une bonne direction pour dégager les responsabilités et tranquillement aider une conscience à sortir des difficultés assez lourdes. Les tempéraments nerveux, les sentimentaux rencontreront aussi des difficultés spéciales et pour un temps ils auront besoin d'une aide fraternelle. Enfin l'ambiance extérieure, le climat aphrodisiaque de notre société favorisent souvent un éveil sexuel qui serait peut-être resté somnolent.

Parfois la crise viendra par surprise. C'est un être qu'on rencontrait tous les jours et puis voici qu'un jour ce n'est plus pareil, le coeur est troublé. C'est un être à qui on apportait réconfort ou un autre à qui on demandait assistance et voici qu'un transfert s'est opéré. Ou bien brutalement, dans un moment de fatigue, après un échec, c'est un cri qui part des entrailles et qui ne cesse plus, une tentation violente, animale, qui vous accompagne durant plusieurs jours. D'autres fois, c'est un problème, une attache qu'on ne veut pas s'avouer, une situation plus ou moins trouble qu'on ne veut pas trop clarifier, une équivoque où l'on joue sur les deux tableaux, une sensualité larvée qui donne le change, parce qu'elle n'est pas totalement mauvaise, mais quand même elle emprunte toutes sortes de petits débouchés.

On voit comment il faut faire la lumière sur soi-même. Être honnête, première condition. Ne pas s'affoler, ni perdre la tête, ni se décourager, ni se mépriser. Calmement, il faut analyser la situation avec toutes ses répercussions immédiates et futures, personnelles et sociales, humaines et religieuses. Une grande sauve-

garde à ce moment, c'est l'ouverture simple et loyale à un confesseur ou, parfois, à un conseiller spirituel avec qui l'on se sentira en confiance. Celui-ci devra se montrer compréhensif, mais compréhension n'est pas flatterie ou trahison. Il essaiera de faire voir à l'âme en crise ou en déroute la grâce du dépassement qui lui est proposée. Humblement, il s'efforcera de comprendre les aspirations légitimes de l'âme souffrante, essaiera de guérir l'esprit et de redonner confiance et joie, et tâchera de trouver les solutions humaines. Il montrera enfin que le chrétien ne porte jamais la croix seul, que la prière, lentement mais mystérieusement, transforme une âme et, sans enlever les difficultés, nous rend différent, nous permet d'ajuster notre volonté à celle de Dieu et non pas le contraire.

Il est certain qu'une continence subie amène avec elle toutes sortes de troubles. Troubles nerveux, modification de caractère, troubles physiologiques parfois, refoulement, compensation, recherche de différentes émotions, refuge dans l'argent, l'autoritarisme, besoin de domination. Une continence sans chasteté est traumatisante. C'est la chasteté, l'amour de préférence qui va permettre l'harmonie dans un domaine si délicat. On le disait au début. Le célibat n'est pas un problème de chasteté, mais de charité. « Si la charité du Christ ne s'empare pas de notre être dans sa totalité, si nous ne nous laissons pas embraser par son amour, nous ne pourrions prétendre à la plénitude du mariage ou du célibat chrétien » (R. Schutz).

La chasteté devient ainsi une émanation de la charité, d'un amour qui a choisi et qui veut grandir en restant fidèle à son choix. Ce choix, pour le célibataire, c'est Dieu, c'est le Christ, c'est les autres qu'on veut aimer d'un amour total. Reculer ou s'arrêter à l'amour d'un seul, c'est étouffer un appel, c'est s'installer dans le compromis, c'est refuser l'absolu qui était proposé à la liberté humaine, c'est renoncer à quelque grande grâce qui offrait une collaboration à un dépassement de soi et à une profondeur d'engagement humain et surnaturel si nécessaire aujourd'hui. « Mariage et célibat sont tous deux des absolus chrétiens. Tous deux à cause du Christ deviennent des signes du Royaume qui vient. Tous deux imposent des conditions de vie dangereuses qui ne peuvent être acceptées qu'à cause du Christ et de l'Évangile » (R. Schutz).

Le célibataire est donc l'homme d'un seul amour. « Mais ne faut-il pas le redire ici, mariage et célibat chrétiens tous deux ne sont valables que dans une recherche d'obéissance au Seigneur de l'Eglise, dans l'unique but de l'aimer davantage. Jamais ils n'opèreront un rétrécissement, s'ils sont acceptés par amour pour le Christ et le prochain. Dans le cas contraire, bien vite ils constituent une *régression vers la recherche de soi-même* : nous n'aimons plus à cause du Christ et de l'Evangile et notre amour, loin de se donner, veut avant tout posséder et accaparer pour lui-même. C'est ainsi que les meilleurs époux peuvent faire de leur foyer une cellule vouée à la mort parce que tout y est fonction du bonheur naturel ; on voit les parents chrétiens arrivant à n'aimer leurs enfants que pour leur propre satisfaction. Et n'est-il pas des célibataires qui se laissent peu à peu glisser sur cette pente ? Leur sensibilité trop vive, la peur de s'ouvrir se muent chez eux en une sensibilité introvertie et engendrent des êtres tout de susceptibilité. Si la charité du Christ ne s'empare pas de notre être dans sa totalité, si nous ne nous laissons pas embraser par son amour, nous ne pourrons prétendre à la plénitude du mariage ou du célibat chrétien » (R. Schutz).

Il apparaît donc, et l'expérience des célibats réussis le confirme éloquemment, que l'élément spirituel de l'instinct sexuel, qui est l'amour, est capable d'être orienté vers un dépassement, vers un plus grand amour et alors se produit, analogiquement, un phénomène identique à celui qui se produit à l'occasion de la rencontre d'un amour vrai entre deux jeunes. L'aspect physique de l'instinct sexuel, baigné dans l'élément spirituel, perd de sa rudesse, de sa violence et se met au service de l'élément spirituel. Ainsi, dans le célibat authentique, cet élément physique n'est pas étouffé mais devient un ressort puissant, un dynamisme qui permet à l'élément spirituel de s'épanouir dans quelque grande tâche, de vivre un grand amour. On devine qu'il y aura des difficultés, plus ou moins grandes, selon les problèmes et l'histoire de chacun. Mais on devine aussi comment ces difficultés pourront devenir l'occasion d'un progrès spirituel.

Peut-être un personnage de la Bible nous aidera-t-il à mieux comprendre tout ce qui précède. « Après cela, il s'éprit d'une femme de la vallée de Soreq qui se nommait Dalila » (Juges 16, 4).

Ainsi commence le récit de la débandade de Samson. Samson est un consacré, il appartient au Seigneur. Le signe de cette consécration, c'est sa chevelure. Samson a fait un vœu, le vœu de naziréen. A cause de cela, il est fort. Il faut relire cette histoire dans une perspective religieuse et spirituelle, non mythologique ou folklorique. Samson est fort parce qu'il aime Dieu et non à cause de sa chevelure. Celle-ci n'est qu'un signe. Hercule, l'homme fort de la mythologie grecque, trouvait sa force en lui-même. Samson la puisait en Dieu.

Voici donc le portrait d'un homme bon, généreux, passionné pour le Seigneur. Voici en même temps l'exemple d'un homme qui a mal intégré sa sexualité. Samson, aux prises avec ses instincts, refuse de faire la lumière sur lui-même, d'analyser sa crise, de prévoir une orientation, de se replacer devant les grands objectifs de sa mission, devant l'appel du Seigneur. De jour en jour, son penchant pour les femmes s'accroît, sa sensualité devient plus tyrannique. Il perd contrôle, il ne vit plus, ne se possède plus, il devient obsédé, n'y tient plus, et la crise éclate au grand jour. La leçon est précieuse. Cet homme merveilleusement doué de force, d'enthousiasme, de joie, de verve dans la parole et l'action devient une épave, une loque humaine, fait un tort considérable à lui-même et aux siens.

Heureusement, dans sa prison, Samson réfléchit, rentre en lui-même. Il prie, fait pénitence, réentend l'appel de l'autre amour, décide de s'y abandonner de nouveau, retrouve sa vigueur et sa force en même temps que cet amour, et meurt en donnant sa vie pour les siens et pour son Dieu qu'il a offensé.

La chasteté est une force quand elle est un amour et un service. Elle ne résiste pas quand elle est pure abstention ou privation. Il faut donc absolument un dépassement par en haut, une ouverture, un élargissement de son amour, de ses préoccupations, de sa vie tout entière. C'est l'art de la sublimation, dont il faudrait dire un mot.

La sublimation. — « La sublimation est le fait que l'élan d'amour arrive à atteindre un objet original supérieur à celui qu'il exigeait originellement grâce à un enrichissement certain et grâce à des refoulements réussis. Défiiez-vous de considérer cette notion

de refoulement comme une simple compression tyrannique d'un instinct vital authentique et qui laisse le malaise d'une force enchaînée. Il s'agirait alors de refoulement raté. Le refoulement vrai arrive justement à réduire au silence d'une *façon harmonieuse et stable* des forces certaines, comme la pulsion érotique, l'agressivité, le sentiment de culpabilité. Et cette liquidation heureuse, vivante, qui n'est pas une amputation brutale, mais une *transformation profonde*, une métamorphose essentielle, permet justement à l'élan d'amour ainsi harmonieusement dépouillé de chacune de ses composantes les plus charnelles d'atteindre, avec force et richesse, des objets d'amour plus haut que ceux auxquels l'instinct seul pouvait prétendre. Et le levier capital de cette sublimation est la possibilité de renoncer définitivement et pour toujours à un objet d'amour interdit, au moins dans la modalité trop exclusive et totale qui, dans la possession de cet objet, apparaissait comme une exigence nécessaire. La capacité d'aimer devient une disponibilité ouverte, un don qui dissout la tyrannie de l'objet » (Dr Nodet).

La sublimation comporte donc un élément négatif, c'est-à-dire des refoulements réussis. L'évolution affective d'un sujet comporte obligatoirement la tolérance à certaines frustrations et elle devient complète quand celui-ci atteint l'oblativité. L'oblativité, c'est le pouvoir de subordonner son moi à celui des autres, de vivre au fond la parole de l'Évangile: « Celui qui perd son âme, c'est celui-là qui la sauve ». Le langage psychologique rejoint ici le langage spirituel. Celui-ci, en effet, parle d'une loi mort-vie: « si le grain ne meurt »; celui-là rappelle que la maturité affective permet de renoncer à certaines exigences qui apparaissaient à première vue, par dynamisme et leur intensité, comme absolument essentielles. Pour dissiper toute équivoque, soulignons que ces refoulements réussis s'appellent ordinairement répression, qui comporte un élément conscient et volontaire, tandis que le refoulement est plutôt du domaine de l'inconscient et comporte un aspect légèrement péjoratif.

Il faut bien distinguer la sublimation de la compensation. Celle-ci n'est qu'une évasion ou qu'une fausse sublimation, ainsi l'évasion dans l'alcool. Plus subtiles, mieux adoptées, donnant facilement le change, apparaissent les compensations telles l'activisme, le besoin de domination, l'autoritarisme, les fausses dévo-

tions et bien des formes larvées et diffuses de sensualité. La compensation au lieu de représenter un dépassement des énergies en fait un détournement et, à l'analyse, on s'aperçoit alors que la pulsion emprunte ce moyen déguisé de satisfaction et que le sujet, malgré les apparences, est encore à la recherche de lui-même.

La sublimation, par contre, représente non un détournement, mais un dépassement des énergies. La direction reste la même, la force servant de ressort puissant, mais l'objet visé s'élargit considérablement, est dépassé même, remplacé par un objet supérieur, qui devient alors le pôle d'attraction de ces énergies. Deux conditions donc : la présence d'un objet, d'une valeur supérieure capable de canaliser, de réduire les revendications d'une force qui d'elle-même tendrait à s'arrêter à une satisfaction élémentaire, dans la ligne d'un objet inférieur ; la capacité de ce dépassement. La sublimation représente donc un enrichissement, un perfectionnement, une source d'équilibre. On juge de l'arbre à ses fruits. La souplesse, la joie, l'équilibre, la charité profonde sont les signes de sublimations vraiment réussies.

Le critère important entre la vraie et la fausse sublimation c'est donc celui-ci : le changement de niveau ou l'ascension. S'il y a simplement déviation au même niveau, nous sommes en présence d'un instinct qui se cherche encore et qui demeure le maître, même si la couleur ou l'étiquette de la recherche a changé.

Des esprits avertis savent repérer toutes les caricatures, parfois très subtiles, de la vraie sublimation. Combien de dévotions ne sont que des compensations pour libérer une insatisfaction affective ou pour masquer un problème important qu'on ne veut pas régler. La nature a horreur du vide, dit-on en physique ; c'est vrai aussi en psychologie religieuse. Lorsque, par exemple, il y a un appel du Seigneur sur telle ou telle situation et qu'on refuse d'y répondre, il est probable qu'on va chercher à combler le vide de la réponse par quelque chose d'équivoque comme la religion des lampions ou des dévotions secondaires. Le refus d'aborder le problème de la foi sous son aspect réel et dans son domaine particulier, qui est spirituel, et l'attachement excessif ou sensible, qui s'ensuit comme les consolations, les douceurs dans la prière est un signe d'équivoque dans cette tentative de sublimation. L'enflure du moi, le besoin d'être approuvé, d'être admiré,

la soif de paraître dans la piété traduisent aussi des indices de fausse sublimation. A vérifier aussi la course aux honneurs, la susceptibilité pour postes honorifiques, etc. Un instinct brimé peut emprunter bien des sentiers de traverses.

Au contraire, une acceptation du réel de la foi avec ses périodes d'austérité et de vide, un détachement de soi-même dans l'amour du prochain duquel on n'exige pas la reconnaissance, une humilité qui sait s'apprécier, sans se déprécier ni se « surprécier » et surtout une sorte d'équilibre, de bon sens supérieur, tout cela est le signe d'une sublimation réussie. C'est le témoignage des saints, des vrais. Pensons à Thérèse d'Avila, Vincent de Paul, Don Bosco, François d'Assise. Quel est donc leur secret ? N'est-ce pas celui-là d'avoir réussi à concentrer toutes leurs énergies sur un amour supérieur, d'avoir su canaliser des passions très fortes vers un amour qui les a séduits et dont la contemplation amoureuse les a lentement transformés. Il faut bien le noter, cette sublimation vient d'en haut et non d'en bas ; ce n'est pas simplement la chance d'un instinct assez favorisé naturellement pour trouver ou développer un débouché qui l'oblige à se dépasser ; non, c'est plutôt un appel d'en haut qui s'adresse au cœur et à l'esprit, et ceux-ci, concentrant et polarisant toutes les énergies des dynamismes humains sur la réponse à cet appel, en arrivent à cette transformation, à cet équilibre supérieur. On devine le rôle mystérieusement fécond de la grâce dans cette perspective, car Dieu qui appelle donne lumière et force pour répondre harmonieusement. La grâce vient donc s'inscrire dans l'effort humain généreusement fourni et lui permet bientôt cette souplesse du naturel dont on parlait au début.

On le voit, ce qui est sublimé dans l'instinct sexuel, ce n'est pas l'élément physique d'origine nerveuse, le désir. On ne peut pas sublimer un besoin physiologique ; il ne faut donc pas s'étonner des poussées de la nature ; ce qui est sublimé, c'est cet engagement de la personne autour d'un besoin physiologique, engagement qui se traduit par des rêveries, des pensées, une sollicitation de toute la personnalité. Or, dans la sublimation, le besoin reste là, mais il a perdu son pouvoir d'attraction parce que le cœur est ailleurs et que la personnalité tout entière converge vers le service d'un maître dont le joug est doux et le fardeau est léger. Bien vite désarçonné, le besoin physiologique perd de son arro-

gance, se range bien sagement et entre à son tour dans le mouvement de service. Et alors, au lieu d'être charnel jusque dans son esprit, l'homme devient spirituel jusque dans sa chair.

Cela, c'est le travail d'une vie. Et encore beaucoup n'y arrivent pas. Mais tous devraient y tendre plus sérieusement. Et ce serait déjà beaucoup. Ce qui est demandé au chrétien, c'est la marche vers le Seigneur, vers la Terre Promise. Bien sûr, il y a toutes sortes de déserts à traverser, de purifications à subir, mais ceux qui gardent les yeux tournés vers le Seigneur, refusant compromis et facilités, déviations et évasions, ceux-là sont les vrais pèlerins dont le Royaume de Dieu a besoin.

Il s'agit donc de prendre conscience de la dimension de son célibat. Dimension abyssale, et c'est tout le problème de l'héritage du passé où il faudra opérer un tri judicieux, comblant des vides, rectifiant des orientations, liquidant fixations et attaches infantiles ou adolescentes. Dimension horizontale, et c'est tout le problème de la solitude qu'il faudra solutionner par un amour vrai et désintéressé du prochain. Dimension verticale, et c'est tout le problème de la réponse à un appel, dont mystérieusement et patiemment il faut apprendre à reconnaître, malgré les apparences parfois, l'invitation amoureuse au bonheur et à la joie. « Celui qui aura tout quitté à cause de moi ». Conflit avec soi-même, conflit avec les autres, conflit avec Dieu, tel est l'homme, tel est surtout le ou la célibataire. Combien de démissions, combien de victimes, combien de marches pénibles, mais aussi de belles victoires qui compensent pour ceux qui lâchent, victoires qu'on voudrait de plus en plus nombreuses. Il faudrait relire quelques-unes des pages splendides de Paul Claudel pour saisir l'intensité de ces conflits et de ces drames, dans *l'Annonce*, dans le *Soulier de Satin*, dans le *Partage du Midi*, et surtout le commentaire du combat de Jacob et l'Ange dans *Emmaüs*. Quelques phrases qui remontent à la mémoire.

« Ah ! je sais maintenant ce que c'est que l'amour ! et je sais ce que vous avez enduré sur votre croix, dans votre coeur, si vous avez aimé chacun de nous, terriblement comme j'ai aimé cette femme » (*Partage du Midi*).

« Jacob est resté seul en arrière. Il lui faut apprendre qu'il

n'est pas aussi facile d'entrer dans la Terre Promise que d'en sortir ».

« Nous ne valons pas moins que ce Jacob » (*Emmaüs*). C'est vrai, nous ne valons pas moins que ce Jacob. Et si notre vocation est difficile, comme celle du mariage *chrétien* d'ailleurs, il reste que Dieu se laisse vaincre. « Jusqu'au bout et les membres entremêlés à ceux de Dieu, tandis qu'entremêlé à Dieu je suis en train de devenir Israël ! Je ne te lâcherai point que tu ne m'aies béni ».

« Je suis en train de devenir Israël », l'image est tellement belle et tellement concrète que c'est par elle qu'il faut terminer, en invitant, toutefois, à poursuivre le travail par la contemplation du mystère de Marie, la Vierge féconde, l'épouse Virginale, la Mère admirable.

* * *

En conclusion de cette étude, comment ne pas demander avec instance que s'élabore une spiritualité *réaliste* du célibat. Je pose la question, et elle est grave et sérieuse : Est-il possible d'obtenir un célibat authentique à partir des situations artificielles ? Il n'est pas un directeur spirituel honnête qui voudra nier que, dans un grand nombre de cas de vocations religieuses, les problèmes réels n'ont jamais été abordés avec profondeur et lucidité. Sans rien mettre en cause, il me semble qu'il faudrait accorder la plus sérieuse attention à la question de l'âge de l'entrée en religion, à la question de l'arrachement précoce au milieu familial, à la maturité et à la lucidité de ceux et celles qui ont charge de former les futurs consacrés. Dans ce domaine plus qu'ailleurs, un souci de qualité doit primer et ce serait une faute spirituelle très grave et une erreur de tactique monumentale de faire des concessions et de se servir de trucs ou de recettes pour faire entrer ou consacrer des sujets en communauté. Il faut que tous et toutes puissent entrer par la porte royale après avoir entendu l'appel du Seigneur et après avoir été mis en possibilité d'y répondre librement.

Guy BROUILLET
prêtre

*Presbytère St-Jean-Berchmans,
1871, Boul. Rosemont,
Montréal.*

Nous allons changer de costume !

3

Si vous remontez jusqu'à votre engagement, jusqu'à votre profession, jusqu'à vos trois vœux, ma révérende soeur, vous y trouverez la promesse de l'obéissance ; or, ni vous-même ne pouvez, ni vos supérieures, même majeures, ne pouvaient prévoir, des années à l'avance, les modifications ou changements aujourd'hui estimés opportuns, soit dans les constitutions, soit dans le coutumier, soit même dans le costume.

Il y a donc, dans vos appréhensions, deux parts à faire : l'une à la psychologie et l'autre à la perfection.

* * *

D'une façon générale et plus particulièrement les personnes seules, les célibataires, deviennent avec l'âge esclaves de leurs habitudes de vie et répugnent au moindre changement. Rien donc de surprenant que la perspective d'une retouche ou d'une modification tant soit peu accentuées de votre costume religieux, et surtout de l'enveloppe de votre chef, vous inquiète et vous alarme.

Je suis toutefois d'avis qu'il faut prendre avec un grain de sel tous les bruits alarmistes qui courent dans Landerneau et croire quand même qu'il y a une sagesse de l'Esprit-Saint, une sagesse des capitulantes, une autre sagesse de conseillères générales et des provinciales qui, mises ensemble, peuvent empêcher tout véritable désordre ou désastre.

Etant donné que vous avez peu à dire dans cette affaire, comme actuellement vous n'êtes pas constituée en autorité, il me semble que le plus simple, c'est encore d'être circonspecte et réservée dans vos opinions jusqu'à ce que vous soyez bien renseignée sur les réels changements projetés.

Pour ma part, ni je ne suis expert en la matière, ni je ne suis consulté, ni je ne suis au courant ; mais je crois savoir que votre Supérieure Générale a demandé que certains dessins ou certains modèles soient soumis, étudiés, proposés et commentés, qu'elle

a même prescrit et fera promener certains mannequins pour que, dans toutes les maisons de l'institut, la leçon de chose soit aussi palpable et appréciable que possible, qu'au surplus enfin une année s'écoulerait entre la proposition concrète et le prochain progrès.

J'ajoute qu'en mon for intérieur, et même en consultations officieuses du genre de la vôtre, je préconise qu'on soumette aussi les projets et les essais à des gens du monde comme, par exemple, de la haute couture où l'on crée des modes, des beaux-arts où l'on est censé connaître et reconnaître l'esthétique aussi bien que honnir et bannir ce qui heurte le bon goût et la simplicité.

Tout cela, en tenant compte sans cesse des tâches et des services spécifiques ou de l'enseignement, ou de l'hospitalisation, ou de la vie contemplative, soit au pays, soit en territoires de missions et de si distantes, de si incompatibles latitudes. Il faut un habit qui facilite cette efficacité fonctionnelle que les Anglais appellent *efficiency*.

L'erreur serait de ne s'exposer à une critique sévère qu'une fois le fait accompli et les dépenses encourues, tandis qu'il y a aujourd'hui des personnages distingués et compétents pour guider, c'est-à-dire justifier ou désapprouver, avec raisons et motifs à l'appui, tel ou tel modèle.

J'ajoute encore que, du point de vue pratique, de simples couturières et de simples modistes, rompues à leur métier, pourront, à première vue, signaler de considérables et coûteux inconvénients qui échapperaient à des créatrices plus soucieuses d'une apparence nouvelle que de ses répercussions sur l'opinion, sur le trésor et sur le rendement de la famille religieuse... Mais revenons au fil de ce petit prône.

Dans tout changement, dans toute réforme, il y a toujours, pour un grand nombre, une surprise, un dérangement, un renoncement. C'est le sens propre de chacune qui est le plus éprouvé, puis aussi la routine. Vous n'avez pas eu connaissance, vous, de l'introduction par Pie X, au commencement du siècle, de la communion fréquente pour les fidèles et de la communion précoce pour les petits enfants. Que d'anciens ont été surpris, dérangés, scandalisés ! Vous avez peut-être eu connaissance, vous, de la publication d'un certain livre intitulé « Le Point d'Interrogation »

et qui a divisé en deux les vieux prêtres et les jeunes, les religieuses anciennes et leurs cadettes.

Gardez-vous de pareils travers. Exercez-vous plutôt à une intelligente, et réaliste, et prudente psychologie.

* * *

Ce premier point dûment considéré, passez au second. C'est une invite à rechercher en tout le plus parfait. Et afin de mieux comprendre, relisez dans votre missel l'oraison pour le 10 novembre, fête de saint André Avellin :

*Seigneur Dieu qui,
par le voeu héroïque de progresser chaque jour dans la vertu,
avez prédisposé le coeur de saint André à
des ascensions admirables,
accordez-nous, par son intercession et ses mérites,
d'avoir part à la même grâce et, recherchant toujours
le plus parfait,
de parvenir heureusement jusqu'au faite de votre gloire.
Nous vous le demandons pour l'amour de N.-S. J.-C.*

En effet, ce qu'il faut vouloir et promouvoir, avant son propre avantage, réel ou imaginaire, c'est le bien commun ; or, il est incontestable que Rome, la sagesse de l'Eglise, a raison de vouloir améliorer le sort des religieuses enveloppées dans mille et un replis ; trop abondants, ces replis, pour n'être pas contre la pauvreté ; trop encombrants pour ne pas nuire à la sécurité des sujets ; trop compliqués pour n'être pas une occasion de perte de temps au bâti de la rechange, c'est-à-dire à chaque lessive ; de construction trop ancienne enfin pour toujours correspondre aux exigences d'une hygiène mieux entendue, d'un sens pratique mieux formé, d'un goût plus rationnel.

Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre que, de plus en plus, des sujets s'en vont vers les instituts séculiers par considération pour la simplification de l'attirail ?

Le signe extérieur d'une alliance mystique et d'une ségrégation du monde consista uniquement au début dans le port d'un ample voile, instrument de modestie plutôt que de coquetterie,

avertissement pour les mondains, memento de réserve pour la consacrée. Aujourd'hui, l'uniforme de communauté, dans son principal plutôt que dans ses accessoires, est toujours symbole d'une appartenance, d'une consécration. Aussi chaque communauté y tient-elle comme à une identification, comme à une respectable tradition, comme à quelque précieux ennoblissement de la personne, sinon comme à une relique vénérée. Ne l'appelle-t-on pas le saint habit ? Les bénédictions de la liturgie ne l'apparentent-elles pas aux véritables sacramentaux ?

Mais même une tradition qui a de l'âge peut n'être pas immuable et céder le pas à un juste et raisonnable progrès. Il n'y a que la vérité dogmatique d'intouchable. Saint Grégoire VII, s'il allait être consulté, répéterait sans doute ce qu'il faisait observer, au onzième siècle, à l'évêque Wimundo d'Aversa en Campanie et que Pie XII rapportait opportunément sur la fin de son règne : « Le Seigneur n'a pas dit : *Je suis la coutume* mais *Je suis la vérité*. »

Le saint habit doit se distinguer avant tout par sa simplicité et donc par l'absence totale de superfluités, par l'absence de fantaisistes et mondains colifichets. C'est pourquoi, par exemple, en France, lors de leur fondation, les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul ont adopté la robe et la coiffe des paysannes d'alors ; c'est pourquoi les Soeurs de saint Joseph du Puy ont revêtu la robe et le voile des veuves de ce temps-là.

Aujourd'hui, il s'agit moins d'une rupture avec le passé que d'une progressive continuité, moins d'une révolution que d'une adaptation, moins d'un rejet que d'une édition révisée et plus heureuse d'ordinaire que la première.

Dans la pensée et dans la suggestion de l'Eglise, loin donc qu'il s'agisse d'une mise de côté ou encore d'une mise à l'index des saintes livrées, c'est à leur correction et à leur perfectionnement que les familles religieuses sont invitées et incitées. On leur demande de reviser tout l'habillement en tenant compte, outre d'une indispensable modestie, qui est fonction de chasteté, de l'économie, qui répond au vœu de pauvreté, de l'hygiène qui favorise du même coup la santé, le support mutuel et le rendement des sujets, de l'esthétique enfin qui, bien observée, sert la religion et, négligée, dessert les oeuvres auxquelles on se consacre.

La fidélité à la mémoire, aux buts et aux intentions des fondateurs, c'est de servir Jésus-Christ dans le même esprit que feraient les fondateurs s'ils se remettaient à la tâche requise en plein vingtième siècle. Loin de se présenter comme des réincarnations de personnages de l'histoire ancienne, ils se montreraient de leur temps, tout neufs, et voudraient, pour faire du bien, se faire agréer de leurs contemporains. L'institution des communautés religieuses n'a certes jamais eu pour objectif même secondaire de préserver l'intégrité d'un costume de famille et d'en assurer la pérennité; c'est là, tout au plus, le rôle des musées d'histoire.

Vous n'êtes point seules dans cette rénovation. Vous n'êtes pas des pionnières. Vous grossirez seulement des rangs qui furent d'abord clairsemés et comme intimidés devant le grand jour. En effet, malgré une instinctive défiance et une explicable réluctance, venant du respect des constitutions ainsi que des traditions auxquelles on a voué sa vie, constitutions et observances qu'on a toujours regardées comme sinon des moyens, du moins des adjuvants de la sanctification, il faut le reconnaître, de sérieux efforts de docilité et de réforme ont néanmoins été faits en maints endroits de notre hémisphère et de l'autre. Petit à petit, à l'instigation de Pie XII, d'opportunes modifications ont été pratiquées dans le devis, le modèle et les fournitures du costume des soeurs. Par exemple, des tissus synthétiques infroissables, tels que le nylon, l'orlon et le dacron, ont été mis à contribution surtout pour les habits d'été et dans les missions tropicales; des tissus souples et blancs à l'épreuve du chiffonnage remplacent d'encombrantes guimpes de toile empesée ou de pyralin et trop raides. Des voiles, des manches et des jupes sont raccourcis et moins amples, moins opulents, moins nouveau riche. Des coiffes et des cornettes par trop excentriques ou compliquées ont été transformées. Des traînes enfin, ou ce qui les rappelait, ont été supprimées.

* * *

Peut-être ces considérations, au fil de la plume et de la pensée, vous aideront-elles, ma soeur, à faire confiance à vos supérieurs et à voir venir avec acquiescement et bienveillance les améliorations que sans doute la génération montante plutôt que la descendante aura plus ardemment désirées.

Car il faut, n'est-ce pas, savoir vieillir; il faut savoir concéder; il faut vouloir céder la place à la relève; il faut voir et apprécier chez les jeunes soeurs tout ce qu'elles ont de bon; il faut enfin s'efforcer toujours de trouver bien ce qui, à première vue, chez elles, surprend et paraît osé, téméraire, voire dangereux.

Combien sympathique, et toute simple, et très fine, et prudente, et édifiante par sa franchise même, cette religieuse âgée à qui on demandait ses impressions sur la nouvelle tenue adoptée par sa communauté! — « Notre révérende Mère, répondit-elle, ne m'a pas demandé d'aimer le nouveau costume mais seulement de le porter ».

Rien n'empêche toutefois que vous exprimiez le désir d'être bien renseignée, avant d'avoir à vous prononcer. C'est pur bon sens. Rien n'empêche non plus qu'en temps et lieu vous soyez protestataire mais, de grâce, ne devenez point protestante si votre point de vue est mis de côté. Autrement dit, ne vous butez point. Soyez plutôt bonne perdante et ralliez-vous au choix de l'autorité, ralliez-vous non moins vertueusement que sagement.

Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'attachement aveugle à son sens propre que Littré et tous les dictionnaires d'avant comme d'après lui ont appelé toquade.

* * *

Enfin, pour terminer tant de considérations d'ordre pratique par une note surnaturelle, relisons ensemble, doucement et pieusement, l'oraison propre à l'office du sixième dimanche après la Pentecôte :

*Nous vous en prions, Dieu tout-puissant,
accordez-nous de vous être toujours agréable en paroles
et en oeuvre,
par notre constante attention aux choses de la droite raison.
Nous vous le demandons par Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Tel est bien l'esprit, le climat, la chrétienne sagesse qui change nos appréhensions en véritable sérénité.

Victorin GERMAIN
prêtre

16, rue Laval,
Québec.

A votre service

10 — *Est-il permis de se servir pour les soupes de bouillon de boeuf ou de concentrés les jours d'abstinence ? Est-il permis de laisser le lard dans les fèves ?*

Telle que définie actuellement, l'abstinence défend de prendre toute viande et bouillon de viande aux jours indiqués. Par ailleurs, des indults particuliers ont été concédés pour certains pays, comme des coutumes légitimes se sont établies dans l'interprétation de cette loi. C'est ainsi qu'en notre pays, la coutume admet la manducation du canard sauvage aux jours d'abstinence, et le lard dans les fèves. Employé comme condiment, ce lard n'a pas besoin d'être enlevé après la cuisson. On peut simplement le manger *avec* les fèves sans se faire des scrupules inutiles sur la suffisance de son écrasement.

Les soupes de bouillon de boeuf ou de concentrés sont donc interdites, mais entendons-nous. Une soupe maigre peut fort bien être mangée, même si on lui a ajouté un restant de soupe grasse des jours précédents, ou une légère portion de gras comme condiment. Quant aux concentrés, sont prohibés ceux qui contiennent véritablement du gras, comme l'*Oxo*, tandis que d'autres sont reconnus comme contenant une si légère partie de gras qu'on peut les servir le vendredi. Dans cette catégorie par exemple, on range habituellement les soupes au poulet concentré *Lipton*. Elles n'ont, semble-t-il, de poulet que le nom et la saveur.

Tout de même dans cette loi, n'oublions pas l'essentiel. Il ne s'agit pas tant d'observer la loi pour la loi, mais de remonter au sens premier et chrétien de la loi. L'âme vraiment unie au Christ doit avoir à coeur de suivre son Maître en tout et partout. Voilà comment la souffrance, l'ascèse, le renoncement, et l'abstinence comme renoncement, entrent dans sa vie. La mortification est profondément ancrée dans la pensée chrétienne. Notre-Seigneur a dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même... » La mortification est d'abord une école de maîtrise de soi. D'autre part, l'amour de Dieu n'est possible qu'à ceux qui, par renoncement, sont prêts à se priver de tout ce qui fait obstacle à la soumission totale à Dieu. Malheureusement, nous sommes loin de répondre aux exigences de la vie chrétienne. L'Eglise s'est donc vue dans l'obligation d'établir des déterminations précises sous peine de fautes particulières. C'est ainsi qu'elle a jugé salutaire d'imposer à tous les fidèles certaines pratiques de mortification sous forme de jeûne et d'abstinence et de leur apporter périodiquement les bienfaits de la mortification.

Alonzo-M. HAMELIN, O.F.M.

Montréal.

11 — Nous répondons brièvement à quelques questions qui nous ont été posées au sujet des attitudes à prendre au cours de la messe.

A quel moment, à la messe chantée, devons-nous nous mettre à genoux au verset Adjuva nos pour le temps du carême et au verset Veni Sancte Spiritus pour le temps de la Pentecôte et aux messes votives du Saint-Esprit ?

Normalement, on doit se mettre à genoux durant toute la durée de ces versets. Ceux qui chantent peuvent cependant demeurer debout, si cette position convient mieux à l'exécution de leur chant.

Si le célébrant attend que le chœur chante ces versets, alors tous se mettent à genoux en même temps ?

Evidemment, mais le célébrant ne ploie qu'un genou.

Si le célébrant fléchit le genou en lisant ces paroles, devons-nous le faire en même temps que lui ou attendre que le chœur les chante ?

On ne s'occupe pas de lui quand il fait sa génuflexion ; les fidèles attendent le chant des paroles par le chœur.

Devons-nous garder la même position que le célébrant s'il reste à genoux durant tout le chant du Veni Creator ou s'il reste debout durant le Te ergo du Te Deum ?

Non ! car il s'agit d'une distraction évidente de la part du célébrant.

Montréal.

Médard ANDRÉ, O.F.M.

12 — *Auriez-vous la bonté de nous indiquer les textes dans lesquels S. S. le Pape parle de la rénovation du costume religieux ?*

Ces textes sont peu nombreux, brefs et discrets tout à la fois. Nous vous les transcrivons ici : « L'habit religieux : choisissez-le tel qu'il soit l'expression du naturel intérieur, de la simplicité, de la modestie religieuse ; alors, il servira d'édification pour tous, même pour la jeunesse moderne » (Allocution de Pie XII aux Religieuses Enseignantes, le 13 septembre 1951). « Pour revenir en un mot sur la question du vêtement : l'habit religieux doit toujours exprimer la consécration au Christ ; c'est cela que tous attendent et désirent. Pour le reste, que l'habit soit convenable et réponde aux exigences de l'hygiène. Nous ne pouvions qu'exprimer notre satisfaction, lorsque, dans le courant de l'année, Nous vîmes que l'une et l'autre Congrégation avait déjà tiré quelques conséquences pratiques à cet égard. En résumé, dans ces choses qui ne sont pas essentielles, adaptez-vous autant que vous le conseillent la raison et la charité bien ordonnée » (Allocution aux Supérieures Générales des Ordres et Congrégations de femmes, le 15 septembre 1952). Pour un commentaire très judicieux de ces textes, nous vous référons à *La Vie des Communautés Religieuses*, t. 19 (1961) p. 197.

Les récentes publications

INSTITUTS (LES) DE VIE PARFAITE. Coll. Les Enseignement Pontificaux. Présentation et tables par les Moines de Solesmes. Desclés et Cie, 1962. 795-[122] pp. 18 cm.

Depuis deux siècles, devant la vague montante du naturalisme et d'un nouveau paganisme, les Papes, conduits par l'Esprit de Dieu, n'ont pas cessé de remettre sous les yeux de la chrétienté toute entière cette vision chrétienne du monde que nous a apportée la Révélation. Tous les catholiques, se souvenant de la parole du Seigneur : « Qui vous écoute », se réfèrent à cet enseignement comme à celui du Pasteur suprême et du principe vivant de l'unité. C'est pour permettre aux meilleures volontés de rencontrer cet enseignement dans des volumes facilement accessibles qu'a été spécialement étudiée cette collection des *Enseignements Pontificaux*.

Le présent volume met bien en relief à la fois l'évolution et la permanence de la doctrine de l'Eglise sur les Etats de perfection évangélique, permettant de bien distinguer, en un moment où s'allument les discussions sur le magistère ordinaire du Pontife romain, ce sur quoi les Papes reviennent à chaque instant, pour ainsi dire, et ce qui est dit une fois en passant. La synthèse finale que présente la table logique qui couronne l'ouvrage est sous ce rapport d'un appoint merveilleux. Des tables alphabétiques et logiques détaillées permettent à la fois de retrouver rapidement les points précis recherchés, de les replacer dans leur contexte et de prendre une vue d'ensemble de la pensée pontificale sur les Instituts de vie parfaite. Nous recommandons particulièrement cet ouvrage à toutes les maisons religieuses.

LEROY, Olivier, *Sainte Thérèse d'Avila*. Les Etudes Carmélitaines.

Edit. Desclée de Brouwer, Paris 1962. 304 pp. 22 cm.

La désignation la plus exacte pour préciser la nature de ce livre est celle de biographie spirituelle. Certes, il a fallu donner de l'importance à la chronologie : Sainte Thérèse d'Avila n'est pas une théoricienne, elle est une empirique ; mais comme elle a exprimé beaucoup de pensées et décrit un grand nombre d'états intérieurs très divers et variables, avec le souci d'être fidèle à reproduire la vérité du moment, et non de fournir des normes à quelque système de théologie mystique, il en résulte que, par des citations non datées ou sans large contexte, on lui fait appuyer des manières de voir qui lui sont étrangères et même où elle est opposée.

Une autre déformation de la spiritualité de sainte Thérèse a consisté plusieurs fois à atténuer des traits qu'on estimait devoir déplaire au public auquel on s'adressait. Il n'est pas question de douter de son bon sens ou de son pouvoir de modération concernant le gouvernement d'autrui. Ce sont chez elle des qualités évidentes. D'autre part, ce sont des qualités qui ont d'autant plus de relief et de mérite qu'elles s'exercent au prix d'une domination sur un tempérament tempétueux auquel l'esprit du temps et sa fougue suggèrent des manifestations parfois extravagantes à nos yeux. La peine que l'A. a pris de lire plusieurs fois tous les écrits de sainte Thérèse sous des éclairages successifs a pour résultat d'apporter à ceux qui ont lu son oeuvre d'un regard plus général quelques détails inaperçus ou des points de vue instructifs.

BRAGOLY, Renée, *Silhouettes*. Edit. Casterman, Paris 1963. 184 pp. 20 cm.

La vie religieuse, comme le sacerdoce, a fourni de nos jours matière à de nombreux livres et films. Mais,

trop souvent regardée du dehors et située au-delà ou en deçà de sa réalité, la religieuse apparaît dans une sorte de stoïcisme sublime ou comme une pauvre traumatisée livrée sans défense à des frustrations successives. L'A. qui nous présente les *Silhouettes* de cinq Petites Soeurs de l'Assomption a le mérite de nous mettre d'emblée dans un climat de vérité. Il nous laisse regarder, au travers des murs de clôtures, pour y contempler des existences toutes simples, incarnées dans les milieux où elles sont placées, y vivant avec leurs richesses et leurs faiblesses, leur don à Dieu et aux hommes. Le drame qu'elles y connaissent n'est autre que celui de la Rédemption continué au sein de l'Eglise par tout baptisé, et tout religieux.

ROCHE, Eugène, S.J., *Pauvreté dans l'abondance*. Edit. Casterman, Paris-Tournai 1963. 112 pp. 20 cm.

La pauvreté est aujourd'hui un thème souvent traité. Depuis l'intérêt spontané envers les miséreux, les critiques justifiées ou non contre les biens nantis — personnes ou peuples — jusqu'aux organisations mondiales en faveur des pays hier encore sous-développés, la plupart de nos contemporains y restent sensibilisés. Mais la pauvreté change de visage. On ne trouve plus guère des pauvres au sens que ce mot recouvrait il y a seulement trente ans. Ce livre fait prendre conscience de ce changement. En même temps il cherche, en notre ère d'abondance, les applications pratiques de la pauvreté. Mais l'A. insiste surtout sur l'attitude religieuse que suppose la pauvreté évangélique : une disposition qui ne concerne pas seulement nos relations avec les autres, mais tout d'abord nos relations avec Dieu. Les *pauvres* dans la Bible sont essentiellement les *pauvres de Yahweh*. La pauvreté, vertu évangélique, n'est pas liée à certaines formes de civilisation. Elle les déborde et appartient à un autre ordre de valeurs. C'est cet ordre, l'ordre chrétien, que le livre s'applique à mettre en relief.

CONGAR, Yves, O.P., *La foi et la nouvelle collection Le Mystère chrétien*. Desclée et Cie, Tournai 1962. 282 pp. 22 cm.

Cet ouvrage est le premier de la nouvelle collection *Le Mystère chrétien* qui groupera trois grandes rubriques s'intitulant : théologie dogmatique (11 volumes), théologie sacramentaire (6 volumes) et théologie morale (10 volumes). Les collaborateurs de cette collection ont été recrutés parmi les plus représentatifs dans les différentes disciplines qui composent la théologie ; c'est assez pour garantir à la collection toute la rigueur et la discipline scientifique que le public chercheur et lettré est en droit de s'attendre.

Ce premier volume a été confié au soin du R.P. Congar ; il comporte un bref traité de Foi, l'introduction à la théologie et l'histoire de la théologie. Conçu et rédigé comme un texte de manuel, on en comprendra le caractère schématique, parfois elliptique. Les religieux, plus ouverts actuellement aux questions religieuses, trouveront dans ce travail un condensé très à point des connaissances théologiques. Nous le leur conseillons fortement.

KIRCHGAESSNER, E., *Sermons nouveaux pour notre temps*. Coll. La prédiction nouvelle. Edit. Salvator, Mulhouse 1962. 369 pp. 19 cm.

Lumière pour éclairer notre chemin terrestre, les sermons d'Ernest Kirchgassner sont un brillant modèle du genre de l'allocution pour tous les dimanches, parce qu'ils sont parfaitement adaptés à l'homme du vingtième siècle.

LEROY, Alfred, *La civilisation française du XIXe siècle*. Coll. Lumières de l'histoire. Edit. Casterman, Paris 1963. 435 pp. 20 cm.

Le XIXe siècle se présente à la fois comme une période de révolution, de bouleversements et une ère de progrès et de découvertes. Alfred Leroy, en ce nouvel ouvrage, trace un tableau d'ensemble de ce que fut

la civilisation française à l'heure où tout évoluait et se transformait. Ne dissociant point les données politiques, économiques, religieuses et sociales, des données purement humanistes, il montre la complexité mais aussi l'unité du génie français face aux problèmes que posait l'avènement du XXe siècle. En fonction de l'étendue et de l'ampleur des sujets traités, un tableau chronologique permet d'établir le parallélisme et le synchronisme de faits relevant de multiples domaines. Une bibliographie sommaire indique les principales sources consultées. Quatre planches hors texte illustrent le volume.

DURAND, Suzanne-Marie, *Vladimir Khika, Prince et Berger*. Edit. Casterman, Paris 1962. 172 pp. 20 cm.

Cette histoire est celle « d'un

échec », et il n'est pas fréquent qu'un écrivain évoque un échec auquel il fut associé. Mais à travers cet échec prend toute sa valeur « l'incontestable sainteté » de ce grand seigneur d'Orient qui passa de la religion orthodoxe à la foi catholique au début de ce siècle, qui, de riche et puissant devint pauvre volontaire et, prince de sang, fut le plus fraternel des hommes à l'égard des petits et des humbles. Le prince Vladimir Ghika fut appelé au sacerdoce dans l'archidiocèse de Paris ; il avait alors cinquante ans. Il tenta, sans succès apparent, une fondation dont subsiste encore l'esprit chez ceux qui furent ses disciples. Enfin, après avoir secrètement désiré le martyre, comme en témoigne ce récit, il mourut de misère et d'épuisement, incarcéré en haine de sa foi dans un infect cachot de Roumanie.



Nouveau disque

Messe lue avec chants. Studio R.M., NDC 336302. Réalisé sous la direction de Gaston Fontaine, CRIC, avec la collaboration de M.-Cantius Matura, O.F.M., de l'Institut des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, et de l'Institut des *Voluntas Dei*.

Ce disque ouvre la série *Eucharistic* : il présente la célébration complète d'une messe pour la fête de la Toussaint. Il s'agit d'une messe authentique célébrée dans un lieu de culte avec une méritable assemblée.

Le disque veut reproduire aussi fidèlement que possible l'atmosphère priante et le dynamisme de la célébration où sont engagés le célébrant et l'assemblée, les lecteurs et le commentateur, le chœur de chants et l'organiste. Le disque, édité par le Studio R.M., aidera grandement à la préparation et à la réalisation de ce type de messes, qui permet au peuple chrétien une plus grande compréhension de la liturgie et une participation plus intense au mystère eucharistique.

Nécrologie

Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie : Sr M. Alda (M.-Louise Vannier), Sr M. Onésima (M.-Ange Hénault), Sr M. Joseph de la Croix (M.-Anna Bourget), Sr M. Pierre Amédée (Gracia Bélisle).

Les Soeurs de Ste Anne : Sr Marie de la Foi (Clara Morin), Sr M. Anne Ida (Aurore Bédard), Sr M. Paul Germain (Marguerite Brisson), Sr Vincent Ferrier (Octavie Cardin), Sr M. Wilbrod (Anne M. Beaudoin).

Les Soeurs de la Charité de l'Hôpital Gén. de Montréal : Sr Ann Ennis, Sr Hedwidge Lafontaine.

Les Petites Soeurs de la Ste Famille : Sr Ste Hélène (Amélia Tremblay), Sr Ste Christine (Julie Richard), Sr Marie du Cénacle (Marie Turcotte), Sr S. Jean du Sacré-cœur (Alice Oigny).

Les Soeurs de la Charité de Québec : Sr Ste Cyprienne (M. Anne Nadeau), Sr Sainte Paula (M. Délina Ouellet).

Les Petites Franciscaines de Marie : Sr M. Pacifique (Emma Rivard), Sr Gabriel Maria (Sadie Lacroix).

Les Servantes du Coeur Immaculée de Marie : Sr M. de Ste Roseline de Villeneuve (M. Délicia Villeneuve).

Les Religieuses de N.-D. de la Charité du Bon Pasteur : Sr Marie Léo (M. Rose Prévost).

Les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de S. Hyacinthe : Sr Rose de Lima St Denis.

Les Religieuses de N.-D. du Perpétuel Secours : Sr S. Romuald (Alma Charest).

Les Soeurs de l'Assomption de la Ste Vierge : Sr S. Clément (M. Anne Cormier).

Les Oblates Franciscaines de S. Joseph : Sr M. de l'Assomption (M. Anne Travers).

Les Religieuses de la Présentation de Marie : Sr M. Omer (Delvina Joyal).

